



Face à l'insoutenable : La CNI appelle au rassemblement...

Communiqué de presse du syndicat CNI du 8 septembre 2016

En parallèle des prochaines réunions d'Assemblées Générales Nationales, le syndicat CNI annonce un appel à rassemblement le mercredi 14 septembre 2016 à 11h, rond point de l'hôtel de ville, à Martigues.

Tous les professionnels de santé et usagers qui le souhaitent peuvent se joindre à cette mobilisation.

« Les blouses blanches » sont invitées à venir en nombre et à porter un brassard noir sur leur tenue professionnelle pour un témoignage de respect à nos collègues décédés cet été. Une minute de silence sera symboliquement observée.

Le syndicat CNI informe avoir déposé un préavis de grève nationale pour la journée du 14 septembre 2016. Il appelle, en effet, l'ensemble de la filière des personnels infirmiers (Directeur des soins, Cadres de santé, IDE, IBODE, IADE, PDE), de la filière des personnels de rééducation (Cadres de santé, Pédicures-Podologues, Masseurs-Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Orthophonistes, Diététiciens, Orthoptistes, Psychomotriciens), de la filière des personnels médico-technique (Cadres de santé, Préparateurs en pharmacie hospitalière, Techniciens de laboratoire, Manipulateurs d'électroradiologie médicale), les Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture, les Agents des Services Hospitaliers, les Psychologues à des actions locales.

Par ces actions, le syndicat professionnel porte les revendications suivantes :

- L'attribution de fonds permettant aux établissements de soins d'avoir les moyens de garantir une adéquation des effectifs à la charge de travail quotidienne, au remplacement de l'absentéisme ainsi qu'à la gestion des postes aménagés,
- La définition de ratios soignants au lit du patient par spécialité,
- Le renforcement des services de santé au travail, l'accompagnement des établissements pour en garantir les effectifs, l'évolution et la reconnaissance des compétences infirmières,
- La mise en place de cellules d'écoute et le développement de la prévention des risques psycho-sociaux avec accompagnement financier des établissements pour en garantir l'effectivité.

Nathalie DEPOIRE, présidente de la CNI,
Tél : 06 64 41 78 65,
Mail : presidencecni@gmail.com

SYNDICAT CNI

270 Bd Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE - RC 150 / I

Tél : 04.91.74.50.70 - www.coordination-nationale-infirmiere.org